

**Réponse du Conseil administratif à la pétition du 3 juin 2020:
«Oui aux nouvelles bandes cyclables à Genève».**

TEXTE DES CONCLUSIONS

Acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 27 octobre 2020, dans le rapport P-423 A.

Le Conseil municipal renvoie la pétition au Conseil administratif.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif a pris bonne note de l'acceptation de la pétition P-423, «Oui aux nouvelles bandes cyclables à Genève», par le Conseil municipal.

Voici comment le Conseil administratif compte répondre aux deux demandes contenues dans cette pétition.

1. Poursuivre l'effort

Des réflexions sur les futurs axes à équiper sont menées par les services de la Ville de Genève et des discussions sont actuellement en cours avec le Canton et les partenaires afin d'établir une vision commune des mobilités douces (cyclable et piétonne) dès cette année 2021. L'objectif est de donner une meilleure visibilité à ces deux modes de déplacement dans l'espace public, au sein du débat sur l'avenir de la mobilité à Genève et dans la manière dont ils doivent s'inscrire dans les grands objectifs fixés aux horizons 2030 et 2050 en matière de réduction des gaz à effet de serre et de neutralité carbone.

2. Transformer à moyen terme

Un certain nombre de dossiers, déjà engagés, devraient prendre une forme beaucoup plus concrète prochainement notamment sur l'avenue de Champel, axe sur lequel un projet d'aménagement cyclable est développé dans le cadre de la première task force vélo mise en place en collaboration avec l'Office cantonal des transports (OCT) en 2019. Celui-ci a été déposé en autorisation de construire en fin d'année 2020 et le démarrage des travaux est estimé pour cet automne.

Sur l'avenue du Mail également, le projet de requalification complète du tronçon qui vise à pérenniser un espace sécurisé et continu pour les cyclistes est en cours d'adaptation et d'amélioration sur la base des constations faites suite

à la mesure mise en place au printemps 2020 dans le cadre du Covid-19, et de la volonté de lutter contre les îlots de chaleur en augmentant massivement les plantations.

Par ailleurs, une concertation est en cours avec l'OCT concernant l'axe Pictet-de-Rochemont-Versonnex, un autre axe majeur de la rive gauche jusque-là très peu aménagé pour les vélos. Des solutions simples ont été identifiées pour une mise en œuvre à court terme avant d'envisager à plus long terme une requalification plus complète d'aménagement, afin d'améliorer la qualité de l'espace pour la population.

En complément de ces aménagements et en parallèle, il semble essentiel d'engager des réflexions en lien avec la continuité cyclable de la voie verte d'agglomération au-delà d'Agasse-Weber sur la continuité d'aménagement cyclable entre la gare des Eaux-Vives (fin de la voie verte de la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA) et Plainpalais, en passant par la route de Frontenex, le carrefour des rues de Jargonant et de Villereuse ainsi que les boulevards des Tranchées et des Philosophes.

Tous ces aménagements correspondent à une volonté populaire, exprimée à plusieurs reprises dans les urnes, comme il est très justement relevé dans la pétition qui fait l'objet de la présente réponse. Le Conseil administratif souhaite soutenir cette volonté populaire et y engage une énergie conséquente afin que ces projets puissent être mis en œuvre dans les meilleurs délais.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La vice-présidente:
Frédérique Perler